

**Sondage exclusif Ordre des Avocats de Paris / Institut IFOP :
les dirigeants des TPE-PME parisiennes optimistes quant à leur avenir
économique malgré un environnement juridique complexifié**

A l'occasion de l'opération [L'Avocat dans la Cité](#), organisée en partenariat avec la Mairie de Paris, l'Ordre des avocats a fait réaliser un sondage auprès des PME parisiennes pour en savoir plus sur leurs besoins juridiques, leurs relations avec les professionnels du droit en général et l'image qu'ils ont des avocats en particulier.

Voici les principaux résultats de l'étude :

- **54% des dirigeants de TPE-PME parisiennes sont optimistes** quant aux perspectives d'évolution de leur société au cours des 12 prochains mois contre 36% des dirigeants de TPE françaises*
- **64%** de ces chefs d'entreprises ont le sentiment que **l'environnement juridique de leur société s'est complexifié** au cours des 3 dernières années.
- **Lorsqu'ils font appel à un conseil extérieur, les chefs d'entreprises préfèrent l'avocat à toutes les autres professions du droit et du chiffre dans 72% des cas de rédaction ou de négociation de contrat, dans 69% des cas de transmission d'entreprises et dans 52% des cas d'acquisition d'entreprises.**
- **84 %** de ces chefs d'entreprises ont une **bonne image des avocats** et **87% ont confiance en eux.**

Pour Pierre-Olivier Sur, bâtonnier de Paris : « *On a longtemps dit que l'avocat était peu sollicité par les TPE-PME qui préféraient s'en remettre à d'autres intervenants. Ce sondage montre au contraire qu'il est le conseil préféré des TPE-PME devant toutes les autres professions du droit et du chiffre* ».

Pour Laurent Martinet, vice-bâtonnier de Paris : « *Ce sondage nous pousse à poursuivre nos efforts de pédagogie pour que les TPE-PME adoptent le plus largement possible le réflexe avocat* ».

Du 6 au 12 octobre, dans le cadre de l'opération [L'Avocat dans la Cité](#), les avocats du barreau de Paris vont à la rencontre des dirigeants des TPE/PME parisiennes pour leur proposer un diagnostic juridique gratuit de leur entreprise. Plus de 500 diagnostics seront effectués durant cette opération, organisée en partenariat avec la CGPME Paris Ile-de-France.

[Cliquez ici pour consulter l'étude complète.](#)

[Cliquez ici pour consulter la synthèse de l'étude.](#)

* Sondage IFOP/Fiducial réalisé par téléphone auprès d'un échantillon de 1 002 dirigeants de TPE de moins de 20 salariés interrogé du 1er au 15 juillet 2014.